



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/CCF/CUB/1
3 juillet 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Troisième session ordinaire de 1997
New York, 15-19 septembre 1997
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
PNUD

PNUD : CADRES DE COOPÉRATION DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

PREMIER CADRE DE COOPÉRATION AVEC CUBA (1997-2001)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1	2
I. SITUATION DU DEVELOPPEMENT ENVISAGEE SOUS L'ANGLE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE	2 - 8	2
II. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE	9 - 11	3
III. STRATEGIE ET DOMAINES THEMATIQUES PROPOSES	12 - 36	4
A. Consolidation et développement des secteurs sociaux	18 - 23	5
B. Restructuration et consolidation des secteurs productifs	24 - 30	6
C. Relance de l'activité économique	31 - 32	7
D. Préservation de l'environnement et utilisation rationnelle des ressources naturelles	33 - 36	7
IV. ARRANGEMENTS DE GESTION	37 - 43	8
<u>Annexe.</u> Objectifs de mobilisation des ressources Cuba (1997-2001)		10

INTRODUCTION

1. Le premier cadre de coopération avec Cuba, qui porte sur la période 1997-2001, est l'aboutissement d'un processus continu de consultations entre le Gouvernement cubain et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il tient compte des décisions 94/14, 95/22 et 95/23 du Conseil d'administration du PNUD. Le processus de consultations a commencé lorsque le Gouvernement cubain et le PNUD ont signé, en octobre 1994, une lettre d'intention qui a constitué un instrument efficace pour la formulation d'un cadre élargi de coopération dans de nouveaux domaines thématiques. Ces domaines coïncident entièrement avec les recommandations et conclusions formulées lors de l'examen à mi-parcours du cinquième programme pour Cuba, qui a eu lieu en décembre 1995. Il a également été tenu compte de manière officieuse, lors de ce processus, des avis exprimés dans la note consultative du PNUD ainsi que de la réponse, officieuse elle aussi, du Gouvernement cubain.

I. SITUATION DE DEVELOPPEMENT DU PAYS ENVISAGEE SOUS L'ANGLE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

2. Le niveau de développement social auquel est parvenu Cuba au cours des 30 dernières années est hautement significatif. La répartition du revenu national est parmi les plus équitables de la région et les Cubains ont universellement accès aux services de santé, d'éducation et de sécurité sociale. Cuba a réussi à édifier une société équitable et à éliminer la pauvreté critique, comme en sont la preuve les indicateurs suivants :

Population ayant accès aux services de santé*	100 %
Taux d'alphabétisation des adultes**	95 %
Taux de mortalité infantile*	7,8 pour 1 000
Accès à l'eau potable**	93 %
Médecins pour 10 000 habitants	49,1
Infirmières pour 10 000 habitants*	65
Nombre d'élèves par professeur dans l'enseignement primaire**	12
Espérance de vie à la naissance***	74 ans
Indice de développement de la femme**	59e rang au monde
Indice d'habilitation de la femme**	21e rang au monde

* Source : Analyse du secteur cubain de la santé, 1996, Ministère de la santé publique, Organisation panaméricaine de la santé.

** Source : Rapport sur le développement humain, 1996.

*** Source : Indicateurs sociaux et démographiques cubains par territoires, 1995, Bureau national de la statistique.

3. La durabilité du développement humain à Cuba risque néanmoins d'être sérieusement limitée par la dégradation de la base économique du pays. Depuis 1989, le développement économique de Cuba a été sérieusement affecté par les événements survenus dans les pays d'Europe orientale et, en particulier, dans l'ancienne Union soviétique.

4. Entre 1989 et 1993, le produit intérieur brut (PIB) a chuté de 35 %, et les importations ont diminué de 75 %. Cette crise économique, qui correspond à ce qu'il est convenu d'appeler la "période exceptionnelle" a affecté tous les secteurs de l'économie du pays et s'est traduite par une dégradation de la qualité de vie en général de la population.

5. Le niveau de développement et d'équité que Cuba avait atteint est par conséquent menacé par le fléchissement de l'activité économique. Cela étant, le Gouvernement cubain a élaboré une stratégie pour faire face à cette nouvelle situation et a appliqué un train de mesures visant à relever les défis de la "période exceptionnelle". La principale base de la stratégie élaborée a consisté à mettre en route un processus de relance de l'activité de manière à pouvoir consolider les acquis sociaux. L'application de ce train de mesures a permis de freiner le déclin de l'économie, et la croissance a repris à partir de 1994 (0,7 % en 1994, 2,5 % en 1995 et 7,8 % en 1996) ainsi que de ramener le déficit budgétaire de l'Etat de 33 % du PIB en 1992 à 3 % en 1996.

6. Pour ce qui est de la problématique hommes-femmes, il y a lieu de mentionner que la femme cubaine se trouve dans une situation privilégiée par rapport aux femmes des autres pays en développement, même s'il reste encore à faire si l'on veut que la femme ait les mêmes possibilités que l'homme d'accéder à des postes de responsabilité dans l'économie et dans la société.

7. En vertu de la Constitution cubaine, l'Etat est responsable de la protection de l'environnement et des ressources naturelles mais, dans ce domaine également, les difficultés économiques ont conspiré contre la volonté politique.

8. En conclusion, il y a lieu de souligner que la situation à Cuba se distingue de celle qui prévaut dans la plupart des pays en développement en raison des résultats obtenus et du niveau d'équité atteint dans le secteur social, encore que ces résultats ne pourront être sauvegardés que si l'activité économique reprend. Cette situation, essentiellement spécifique, exige par conséquent de suivre deux stratégies convergentes : la prévention de la pauvreté, plutôt que son élimination; et la préservation, plutôt que la promotion, de l'équité.

II. RESULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA COOPERATION PASSEE

9. Le cinquième programme avait pour but de consolider les résultats de l'action réalisée par Cuba dans les domaines de la recherche scientifique et technique, à savoir : a) l'application intensive de nouvelles technologies visant à accroître la production vivrière; b) le transfert de technologies afin d'accroître l'exportation de biens et de services; et c) l'appui aux programmes scientifiques et techniques visant à promouvoir la production d'exportations non traditionnelles.

10. L'évaluation à mi-parcours du cinquième programme a fait apparaître qu'il avait utilement contribué à faciliter la solution des problèmes rencontrés pendant la période économique la plus critique du pays. L'on a également constaté lors de cette évaluation que le Gouvernement cubain avait apporté une contribution notable à la réalisation du programme, que les ressources allouées avaient été utilisées correctement et que l'on était parvenu à un taux d'exécution nationale de 90 %.

11. Les effets des activités réalisées et les résultats obtenus pendant le cinquième cycle sont les suivants : a) promotion des investissements nationaux et étrangers; b) élaboration de nouvelles technologies et intensification des processus pilotes aux niveaux semi-industriel et industriel; et c) consolidation de la base scientifique et technique du pays et de ses ressources humaines.

III. STRATEGIE ET DOMAINES THEMATIQUES PROPOSES

12. Compte tenu des enseignements tirés de la réalisation du cinquième programme pour Cuba ainsi que des avantages comparatifs du PNUD, notamment sa neutralité, son expérience, sa capacité d'appuyer la réalisation des objectifs stratégiques des gouvernements ainsi que l'application d'une approche pluridisciplinaire et intersectorielle, le Gouvernement cubain a décidé que l'objectif général de sa collaboration avec le PNUD, dans le contexte du premier cadre de coopération, devrait être la prévention de la pauvreté et le maintien de l'équité afin de garantir la continuité de sa stratégie de développement humain.

13. Dans l'optique de cette stratégie, le premier cadre de coopération sera orienté vers les deux aspects principaux du processus de développement national : la consolidation des acquis sociaux et la relance de l'économie nationale. Par conséquent, l'accent sera mis sur la restructuration économique afin de prévenir ainsi la pauvreté et de garantir l'accès de la population à des services sociaux de qualité élevée. En outre, il sera réalisé des activités de protection et de régénération de l'environnement. La promotion de la femme sera aussi un élément important des efforts déployés pour consolider et améliorer les indices de formation et d'habilitation déjà atteints par Cuba. Enfin, il sera également envisagé, dans le premier cadre de coopération, des initiatives et des programmes interinstitutions visant à lutter contre la pandémie de VIH/SIDA.

14. Dans le contexte des transformations économiques et administratives qu'a mises en route le gouvernement ainsi que des efforts déployés pour consolider et améliorer les acquis sociaux, le PNUD devra jouer un rôle de catalyseur pour appuyer les stratégies et politiques définies par le gouvernement. D'un autre côté, les stratégies de développement, dans lesquelles l'être humain doit être non seulement bénéficiaire mais aussi participant actif, sont axées sur le concept de développement humain durable encouragé par le PNUD. Cela étant et compte tenu des spécificités de sa coopération, le PNUD est bien placé pour renforcer les capacités nationales en ce qui concerne : a) l'identification d'options et de variantes pour les politiques sectorielles ainsi que la consolidation des institutions chargées de les mettre en oeuvre; b) le processus de coordination de la coopération extérieure et le développement des capacités et des moyens nécessaires à cette fin; et c) la mobilisation de ressources financières, techniques et scientifiques et l'accès aux réseaux mondiaux de l'information.

15. Par conséquent, la coopération au niveau macro devrait apporter une précieuse contribution à la réalisation des objectifs critiques de l'actuel processus de développement à Cuba, dans tous les cas conformément aux grandes orientations stratégiques définies par le gouvernement dans l'exercice de sa souveraineté et de son droit à l'autodétermination quant au modèle de développement qu'il entend suivre.

16. Comme c'est au gouvernement qu'incombe la responsabilité principale d'établir les priorités ainsi que de coordonner, d'harmoniser et d'articuler toute la coopération extérieure, l'on attend de tous les organismes du système des Nations Unies qu'ils coordonnent efficacement leur action pour appuyer les efforts déployés par les autorités cubaines pour sauvegarder les acquis sociaux. Cela étant et compte tenu de l'ampleur de la coopération pour le développement qui est nécessaire, l'assistance du PNUD devra porter principalement sur des activités pouvant avoir un puissant effet de catalyseur et promouvoir ainsi le processus de transformation qui se poursuit actuellement dans le pays.

17. Vu que les ressources sont limitées et que la collaboration devra être concentrée sur un nombre restreint de domaines, l'on a sélectionné pour le premier cadre de coopération quatre domaines thématiques qui devront être considérés comme étroitement interdépendants afin d'atteindre les objectifs d'un développement économique et social durable : a) consolidation et développement des secteurs sociaux; b) restructuration et consolidation des secteurs productifs (particulièrement de ceux qui produisent des exportations non traditionnelles); c) relance de l'activité économique; et d) protection de l'environnement et utilisation rationnelle des ressources naturelles.

A. Consolidation et développement des secteurs sociaux

Programme de protection des groupes vulnérables

18. Le Gouvernement cubain est résolu à préserver l'équité qui caractérise la société cubaine depuis plus de 30 ans et à protéger les groupes vulnérables.

19. Dans le contexte de ce programme, l'action du PNUD consistera à appuyer la conception et l'application de cadres de coopération au profit des groupes vulnérables. Ces activités devront tendre à renforcer les capacités nationales de mettre au point un ensemble de mesures visant à prévenir la pauvreté et à préserver le niveau d'équité qu'a atteint la société cubaine, à définir et à appuyer la mise en oeuvre de cadres de coopération pour la protection des groupes vulnérables, en mettant particulièrement l'accent sur la santé et la sécurité alimentaire, et à formuler et à réaliser au niveau local des programmes de développement humain axés sur les groupes vulnérables et pouvant être copiés et élargis à l'échelle nationale.

Programme de reconversion de la main-d'oeuvre et promotion de l'emploi

20. La reconversion de la main-d'oeuvre et la promotion de l'emploi ont constitué pour le gouvernement une préoccupation fondamentale dans le contexte des mesures de relance de l'économie et d'assainissement des finances publiques qui ont été appliquées au cours de ces quelques dernières années.

21. L'assistance du PNUD, ainsi que l'appui d'autres organismes, permettra au gouvernement de renforcer ses capacités institutionnelles d'identifier les options et possibilités qui s'offrent à lui dans le domaine des politiques et des programmes. En outre, le PNUD fournira une assistance pour la conception et la mise en oeuvre d'un cadre de coopération visant à promouvoir la reconversion et le perfectionnement de la main-d'oeuvre et l'amélioration de la productivité ainsi que de plans de création de nouvelles sources d'emplois. Lorsque ce programme d'assistance sera achevé, l'on espère qu'il aura été mis au point un

ensemble de mesures de nature à promouvoir l'emploi productif et à offrir à la main-d'oeuvre cubaine des possibilités de perfectionnement et de recyclage, et qu'il aura été mis au point des projets et des activités appuyés par la coopération extérieure.

Programme national d'enseignement de l'informatique au niveau universitaire

22. Le Gouvernement cubain a accordé la priorité au programme national d'enseignement de l'informatique au niveau universitaire, qui a pour objectif d'encourager le développement et l'actualisation, au niveau de l'enseignement supérieur, de connaissances dans ce domaine qui revêt une importance stratégique pour le développement du pays dans son ensemble.

23. Dans ce contexte, le PNUD s'emploiera à fournir, avec les autres organismes compétents, un appui technique au développement et à la modernisation de l'enseignement de l'informatique dans les établissements d'enseignement supérieur cubains. A la fin du programme, l'on aura mis en place les bases nécessaires pour concevoir et mettre en route cet enseignement de telle sorte qu'il constitue un processus continu et durable dans le système d'enseignement supérieur.

B. Restructuration et consolidation des secteurs productifs

Programme de restructuration industrielle

24. Le programme intégré de transformation entrepris par les autorités cubaines exige une restructuration industrielle qui devra déboucher sur une réforme de la base productive, une amélioration de la compétitivité et un cadre souple et efficace pour la promotion des investissements étrangers.

25. Le PNUD s'attachera à renforcer les capacités nationales dans les domaines suivants : restructuration industrielle, promotion des investissements et promotion d'un ensemble d'industries liées au tourisme. A la fin de la coopération du PNUD il aura été élaboré un cadre de coopération et mis en route des initiatives stratégiques visant à appuyer le processus de restructuration dans les domaines susmentionnés.

Programme de développement de la biotechnologie

26. Au cours des quelques dernières années, Cuba a développé ses moyens de recherche-développement et de production dans le secteur de la biotechnologie. Grâce au niveau de développement atteint dans ce secteur, Cuba commence actuellement à commercialiser ses produits et ses services sur les marchés mondiaux.

27. La coopération du PNUD tendra à renforcer les capacités d'exportation de l'industrie des produits pharmaceutiques et de l'industrie de la biotechnologie et à fournir un appui ponctuel à des interventions stratégiques de nature à faciliter ce processus. A la fin de la collaboration du PNUD, les capacités nationales d'homologation des processus et technologies dans ce secteur auront été renforcées, et l'on aura en outre élaboré des moyens et formé des ressources humaines pour les placer sur les marchés mondiaux.

Programme de développement des réseaux d'information et de communication

29. Les nouvelles technologies qui ont fait leur apparition dans les domaines de l'information et de la communication laissent entrevoir une révolution socio-économique à laquelle Cuba souhaite vivement prendre part. Il faudra pour cela tirer le plus grand parti possible de ces technologies, compte tenu de la nécessité de promouvoir le développement économique et social du pays. La coopération du PNUD et celle des autres institutions spécialisées tendra à aider le gouvernement à élaborer des cadres de coopération à court et moyen terme pour favoriser le développement du secteur des communications et de l'information. Le programme d'assistance tendra à élaborer un ensemble de modalités et d'orientations stratégiques devant guider l'évolution de la coopération future dans ce secteur, l'on aura renforcé la capacité des centres nationaux clés d'accès au réseaux mondiaux d'information et les réseaux informatiques des institutions nationales elles-mêmes auront été élargis.

Programme d'exportation et de sous-traitance d'assistance et de services techniques

29. Il existe à Cuba un vaste réservoir de ressources humaines, d'instituts de recherche, de laboratoires et d'établissements d'enseignement qui pourrait être plus largement utilisé dans le contexte de la coopération internationale et horizontale.

30. Le PNUD appuiera le processus de mise en valeur du potentiel existant grâce à des activités tendant à identifier les possibilités de coopération dans le domaine commercial et dans les domaines scientifiques et techniques avec des pays aussi bien industrialisés qu'en développement.

C. Relance de l'activité économique

31. Les transformations institutionnelles et fonctionnelles qui devront aller de pair avec le processus de relance de l'activité économique exigent de nouvelles méthodes de direction et de gestion aussi bien dans l'administration publique que dans les entreprises étatiques.

32. A cette fin, le PNUD appuiera le renforcement des capacités des Ministères de l'économie et du plan, des finances et des prix, du travail et de la sécurité sociale ainsi que de la banque centrale de Cuba. Cette collaboration devra permettre de formuler et d'introduire de nouveaux systèmes d'analyse et de prévision, de gestion, de suivi et de contrôle dans des domaines comme le recouvrement des impôts, l'administration budgétaire, la planification, la gestion financière et d'autres secteurs connexes.

D. Préservation de l'environnement et utilisation rationnelle des ressources naturelles

33. Dans le cadre des initiatives du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du Protocole de Montréal, le PNUD continuera de fournir un appui pour la formulation des cadres de coopération en vue de la protection de la diversité biologique; la protection des écosystèmes côtiers; le renforcement des institutions du Service national des forêts; la reconversion des industries qui émettent des substances qui appauvrissent la couche d'ozone; et le renforcement

des capacités nationales dans les domaines en rapport avec les changements climatiques.

34. Les résultats escomptés dans ce domaine seront essentiellement le renforcement des capacités nationales, grâce au développement de la législation environnementale, à l'introduction de systèmes modernes de gestion pour l'étude, l'évaluation et la surveillance des effets sur l'environnement des activités productives et la création d'un ensemble de mécanismes opérationnels et technologiques pour la protection et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Programme énergétique national

35. L'insuffisance de l'approvisionnement en énergie est actuellement un sérieux goulet d'étranglement pour l'activité économique. Le défi à relever dans ce domaine consistera à réduire la dépendance à l'égard des approvisionnements extérieurs, à maximiser la mise en valeur des sources d'énergie renouvelables et à améliorer le rendement énergétique.

36. La coopération du PNUD dans ce domaine tendra principalement à appuyer le renforcement des capacités nationales d'utilisation et de mise en valeur de nouvelles sources d'énergie ainsi que d'introduire des mesures de conservation de l'énergie et d'amélioration du rendement énergétique, l'accent devant être mis en particulier sur la génération et le transport de l'énergie. Les résultats escomptés de cette coopération sont le renforcement des capacités nationales dans les domaines suivants : mise au point de systèmes de génération d'énergie à partir de bagasses; production d'éléments permettant d'utiliser plus largement l'énergie solaire; développement d'un réseau de petites centrales hydro-électriques; amélioration du rendement énergétique; et mise en place de mécanismes durables de génération et de transport d'énergie.

IV. ARRANGEMENTS DE GESTION

Modalités d'exécution

37. L'on aura essentiellement recours, pour la mise en oeuvre du premier cadre de coopération du PNUD avec Cuba, à la modalité de l'exécution nationale et à l'application de l'approche-programme.

38. Dans le cadre de l'exécution nationale, l'on mobilisera le concours des institutions spécialisées appropriées du système des Nations Unies afin de réaliser des activités ponctuelles de caractère stratégique conformément aux accords de coopération qui auront été conclus à cette fin.

39. L'application de l'approche-programme permettra de ménager une plus grande souplesse dans la formulation des activités et de mieux les adapter aux besoins du pays. Elle permettra aussi une planification plus détaillée et plus efficace des activités et des ressources, avec la participation des différents organismes intéressés.

40. Le potentiel que le pays a créé grâce à d'importants investissements et à une mise en valeur continue de ses ressources humaines au cours des 30 dernières années devra être exploité systématiquement aussi bien pour générer des

ressources en devises grâce à l'exportation et/ou à la sous-traitance de services que pour promouvoir les échanges entre pays en développement. L'on s'attachera par conséquent à développer ce type de relations avec l'extérieur et l'on aura recours à cette fin à des mécanismes comme le programme de coopération technique entre pays en développement (CTPD) et le programme des Volontaires des Nations Unies.

Suivi et évaluation

41. Aussi bien la qualité que l'impact de l'assistance mise en oeuvre au moyen du cadre de coopération feront l'objet d'évaluations systématiques grâce à des processus d'informations en retour et d'analyse intégrés de l'impact des activités prévues. Il importera à cette fin d'établir un système intégré d'informations de gestion et d'organiser des études sur les résultats obtenus dans les domaines visés par la coopération, des visites périodiques, des réunions tripartites, des rapports sur l'avancement des activités, des évaluations techniques, etc.

42. Les résultats, la qualité et l'impact de la coopération feront l'objet d'un examen annuel par le bureau du PNUD à Cuba, conjointement avec le bureau régional compétent du PNUD. Tous les deux ans, le gouvernement et le PNUD élaboreront un rapport conjoint qui sera ensuite soumis à l'examen du Conseil d'administration du PNUD par l'entremise du Comité de suivi de l'exécution des programmes. Ce rapport mettra particulièrement l'accent sur : a) les résultats de la coopération, à la lumière des indicateurs et objectifs définis dans le cadre de coopération; b) les questions administratives et les questions de politique générale; et c) les aspects financiers, y compris la mobilisation des ressources.

Mobilisation des ressources

43. La mobilisation des ressources constituera un aspect capital du premier cadre de coopération en raison non seulement du montant limité des ressources fournies directement par le PNUD que du rôle que devra jouer celui-ci pour mobiliser des ressources supplémentaires dans le cadre du processus de promotion de la coopération extérieure qu'entend mener à bien le gouvernement. Le PNUD appuiera la formulation et l'introduction de cadres de coopération multilatéraux pour appuyer les programmes envisagés dans le présent cadre de coopération.

Annexe

OBJECTIFS DE MOBILISATION DES RESSOURCES POUR CUBA
 (1997-2001)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Source	Montant	Remarques
RESSOURCES DE BASE DU PNUD		
Montant estimatif du CIP disponible	893	
MCARB 1.1.1	3 330	Affecté immédiatement au pays
MCARB 1.1.2	0 à 66,7 % du MCARB 1.1.1	Cette fourchette est présentée aux fins de planification initiale seulement. L'affectation effective dépendra de l'existence de programmes de qualité. Tout relèvement du taux maximal dépendra également de la disponibilité des ressources
MCARB 1.2.3	1 000	
Autres ressources	300	CTPD
AEPP/AST	175	
Total partiel	5 698 <i>a/</i>	
RESSOURCES AUTRES QUE LES RESSOURCES DE BASE DU PNUD		
Participation aux coûts du gouvernement	-	
Fonds pour le développement durable :	22 400	
Capacités 21	dont : 500	
FEM	21 700	
Protocole de Montréal	200	
Participation aux coûts de tierces parties	9 500	Italie : 8 000 Autres sources bilatérales : 1 500
Autres fonds, fonds d'affectation spéciale et autres ressources	400	UNIFEM
Total partiel	32 300	
TOTAL GENERAL	37 998 <i>a/</i>	

a/ Non compris les MCARB 1.1.2 qui sont affectés au niveau régional en vue de leur emploi ultérieur au niveau des pays.

b/ Abréviations : AEPP = appui à l'élaboration des politiques et des programmes; AST = appui aux services techniques; CIP = chiffre indicatif de planification; FEM = Fonds pour l'environnement mondial; MCARB = montants cibles pour l'allocation de ressources de base; UNIFEM = Fonds de développement des Nations Unies pour la femme; CTPD = Coopération technique entre pays en développement.
